



@unadfi



facebook.com/unadfi

## SOMMAIRE

### Phénomène sectaire

- p. 02 ■ Associations
- p. 03 ■ Pouvoirs Publics

### Groupes

- p. 05 ■ Agape Ministère de Dieu
- Art Of Living
- p. 06 ■ Casa Lumière (Joao De Deus)
- p. 07 ■ Charisma
- p. 08 ■ Groupes Divers
- p. 10 ■ Lev Tahor
- p. 11 ■ Mormons
- p. 12 ■ Mormons fondamentalistes
- p. 13 ■ Scientologie
- p. 14 ■ Témoins de Jéhovah

### Mouvances

- p. 17 ■ Développement personnel
- p. 18 ■ Magie, sorcellerie, exorcisme
- p. 19 ■ Mouvance bouddhiste
- p. 20 ■ Mouvance baptiste
- p. 21 ■ Mouvance évangélique
- p. 24 ■ Mouvements juifs ultra-orthodoxes
- p. 25 ■ Pratiques non conventionnelles à visée thérapeutique (PNCAVT)

### Thèmes connexes

- p. 28 ■ Mouvements antivaccination

## ■ ASSOCIATIONS

### Nouveau cri d'alerte des associations

#### ■ France

« Les sectes, des start-up en pleine expansion » : sur une double page de son édition du 19 décembre 2018, *Charlie Hebdo* dépeint le paysage sectaire actuel et donne la parole aux associations et à d'anciens adeptes...

>>> p. 02

## ■ CASA LUMIÈRE (JOAO DE DEUS)

### Joao de Deus impliqué dans un grand scandale d'abus sexuels ■ Brésil

Sous le coup d'un mandat d'arrêt, le guérisseur brésilien Joao de Deus, s'est rendu à la police. Les accusations d'abus sexuels portées contre lui le placent au centre d'un scandale touchant près de 600 femmes...

>>> p. 06

## ■ DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

### Le business juteux de la quête du bien-être ■ France

Qu'elles émanent de Paulo Coelho ou du professeur Michel Lejoyeux, les formules « magiques » pour trouver le bonheur sont économiquement rentables pour leurs auteurs. « Promesses messianiques ou tyrannie moderne », ces poncifs mielleux pullulent et font florès...

>>> p. 17

Soutenir l'UNADFI

[cliquez-ici](#)

Elaborées par notre service de documentation, les « Actualités de l'Unadfi » sont essentiellement constituées de synthèses d'une sélection d'articles de presse, de résumés de documents divers, de notes de lecture d'ouvrages...

Toute reproduction ou diffusion des informations contenues dans le présent document doit faire l'objet d'une autorisation préalable de l'UNADFI : [documentation@unadfi.org](mailto:documentation@unadfi.org)

## ■ ASSOCIATIONS

### Nouveau cri d'alerte des associations ■ France

■ « *Les sectes, des start-up en pleine expansion* » : sur une double page de son édition du 19 décembre 2018, Charlie Hebdo dépeint le paysage sectaire actuel et donne la parole aux associations et à d'anciens adeptes.

Les journalistes analysent la problématique sectaire en pointant du doigt le désintérêt politique ainsi que les difficultés financières pour les associations et les institutions. Catherine Picard, présidente de l'Union nationale des Associations de défense des Familles et de l'Individu victimes de sectes (UNADFI), déplore que rien n'ait été fait depuis le mandat de Lionel Jospin. Selon elle, ce désengagement explique la baisse du financement pour toutes les associations. De son côté, la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES) a perdu 30% de subventions. Pour Serge Blisko, son président, ces réductions empêchent le travail en profondeur alors que la perte du sens critique et les théories conspirationnistes gangrènent la société française. Il note aussi qu'aujourd'hui de nouvelles structures apparaissent et prospèrent en grand nombre sur les réseaux sociaux. La prolifération des pratiques non conventionnelles, des théories complotistes, le bio, l'augmentation du nombre d'ouvrages sur le bien-être et la méditation peuvent être des portes d'entrée pour les mouvements sectaires. Olivier Morice, avocat, évoque « la nouvelle tendance sectaire » dans laquelle les personnes s'embarquent dans des activités liées au bien-être, au jeûne, à la méditation ou encore dans un refus de la médecine jusqu'à perdre « tout

sens commun ». Dans le même article, l'avocat parle de la Scientologie. Après leur condamnation en 2013, plusieurs dirigeants ont disparu ou alors fui à l'étranger.

Catherine Picard remarque des dénominateurs communs entre certains groupes sectaires et groupes d'extrême droite. Les deux s'appuient sur des thèses complotistes expliquant que la société française est vouée à disparaître. Selon elle, « c'est le début d'une tornade qui remet en question toutes les avancées scientifiques ».

Pour Jean Claude Dubois, président du Centre contre les manipulations mentales (CCMM) du Centre Val-de-Loire, les mouvements sectaires pénètrent aussi le domaine de la formation. Il déplore que dans sa région les mouvements prolifèrent sous forme de nébuleuses, de réseaux. Les gourous auraient des liens entre eux. Il constate que les médecines alternatives s'implantent dans des territoires qui ne sont plus couverts par des médecins.

Alors que les pouvoirs publics semblent indifférents à la problématique, les associations reçoivent de nombreux témoignages. Dans leur travail quotidien, les associations aident les victimes. *Charlie Hebdo* revient sur le cas d'une adepte du Parc d'accueil<sup>1</sup>, groupe mené par Françoise Derclé, accompagnée par l'UNADFI. La gourelle a mis sous emprise des dizaines de personnes et a été condamnée à cinq ans de prison ferme mais elle n'a effectué que la moitié de la peine. Les journalistes de l'hebdomadaire ont aussi assisté

>>>

>>>

à un séminaire dans lequel, un ancien élève et professeur des écoles Steiner, Grégoire Perra<sup>2</sup> a présenté l'anthroposophie<sup>3</sup> et ses dangers. ■

(Source : Charlie Hebdo, 19.12.2018)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, l'ensemble des articles sur le Parc d'Accueil : <https://www.unadfi.org/mot-clef/parc-daccueil/>

2. Lire sur le site de l'UNADFI, *L'endoctrinement à l'Anthroposophie dans les écoles Steiner-Waldorf* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/l-endoctrinement-a-l-anthroposophie-dans-les-ecoles-steiner-waldorf/>

3. Lire sur le site de l'UNADFI, *Le mouvement anthroposophique* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/le-mouvement-anthroposophique/>

Lire aussi *Les leçons d'un procès : le Parc d'Accueil de Lisieux* : <https://www.unadfi.org/boutique/publication/les-lecons-d-un-proces-le-parc-d-accueil-de-lisieux/>

Fin décembre, un article de la *Charente Libre* est venu appuyer les idées évoquées dans l'article de

*Charlie Hebdo*. Annie Guibert, présidente du Centre contre les manipulations mentales se désole que certains ministères ne répondent même plus aux demandes de subvention de son association et Catherine Picard note qu'aucun groupe parlementaire n'est en charge de dérives sectaires à l'Assemblée nationale. Selon la présidente de l'UNADFI, le manque de prévention et la baisse de réflexion sur le sujet entraînent une « banalisation des pratiques ». Dans une optique similaire, Serge Blisko déplore qu'il faille des grands drames pour que l'opinion s'intéresse au sujet sectaire. Le président de la Miviludes reconnaît que les nouveaux députés semblent peu sensibles aux dérives sectaires. L'enjeu pour la mission étant de réussir à les intéresser à la problématique.

(Source : Charente Libre, 25.12.2018)

## POUVOIRS PUBLICS

### Le Parti québécois veut une commission parlementaire ■ Canada

■ **Le Parti québécois demande au gouvernement de mettre en place un groupe d'étude parlementaire sur les dérives sectaires dès la rentrée. Il dénonce le fait que des actes illégaux peuvent être commis impunément par des mouvements sectaires invoquant la liberté de religion.**

Bien qu'il ne compte plus la députée Agnès Maltais sur ses travées (elle n'a pas souhaité se représenter lors du dernier renouvellement de l'Assemblée Nationale de 2018), ce parti a appelé l'intention du gouvernement qui affirme « une volonté politique de se pencher sur la question » marquée par un fort caractère interministériel.

Une commission parlementaire permettrait de

tenir un débat public qui prendrait en compte l'avis d'experts permettant ainsi aux députés de bénéficier d'une vue d'ensemble sur cette question.

Cette requête fait suite à l'action similaire menée par Manon Boyer<sup>1</sup> qui milite pour mettre un terme aux dérives sectaires depuis que sa nièce, jeune femme de 27 ans appartenant aux Témoins de Jéhovah, est décédée en refusant une transfusion sanguine lors de son accouchement. ■

(Source : Journal du Québec, 26.11.2018 & 13.12.2018)

1. Lire sur le site de l'Unadfi, *Le nouveau gouvernement prêt à agir ?* : <https://www.unadfi.org/droit-et-institutions/pouvoirs-publics/international-pouvoirs-publics/le-nouveau-gouvernement-pret-a-agir/>

## À lire



### ***Spiritualités dévoyées, BulleS n°140, décembre 2018***

#### **Sommaire**

- Éditorial
- L'éducation au risque du Nouvel Âge
- Que sait-on de ? Le Cercle des Amis de Bruno Gröning –
- Témoignage – Quand le « courant guérisseur» est préféré à la consultation médicale
- Note de lecture – Happycratie : comment l'industrie du bonheur a pris le contrôle de nos vies
- L'avenir du Brésil aux mains des évangéliques
- Revue de presse
- À signaler

## ■ AGAPE MINISTÈRE DE DIEU

### Rocco Leo prédit de nouveau l'Apocalypse ■ Australie

■ Rocco Leo, leader de la secte Agape Ministère de Dieu, met en garde l'Australie. Il prédit que des catastrophes sans précédent éradiqueront le pays dans les semaines à venir si les centaines de millions de dollars qui ont été saisis sur sa propriété ne lui sont pas restitués. En 2010, il avait fui Adélaïde pour les Iles Fidji suite au raid qui avait mis en lumière ses malversations<sup>1</sup>.

« A moins que le gouvernement ne renvoie tout ce qu'il s'est approprié dans la maison de Dieu et qu'il présente des excuses publiques à l'Homme de Dieu, l'Australie peut s'attendre à subir les pires catastrophes fin décembre 2018 » a-t-il écrit sur son blog la semaine dernière. Il prédit des

épidémies phénoménales, des feux de brousse dans le Queensland et de fortes pluies à Sydney.

Cet « avertissement » intervient un mois après que la Cour suprême de l'Australie du Sud a ordonné que les 9 millions de dollars saisis soient redistribués aux membres actuels et anciens de sa secte.

Rocco Leo a également exhorté ses adeptes à faire pression pour faire fléchir le gouvernement. « Il est encore temps d'agir avant que les fléaux n'empirent » leur a-t-il dit. ■

(Source : Daily Mail, 11.12.2018)

Lire les précédents articles sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/agape-ministere-de-dieu/>

## ■ ART OF LIVING

### Art of Living dans les prisons de Buenos Aires ■ Argentine

■ Le ministère de la Justice de la province de Buenos Aires (Argentine) a signé un accord avec la fondation internationale Art of Living, dirigée par le gourou Ravi Shankar afin qu'elle intervienne auprès des détenus pour les initier à sa technique de méditation.

Cet accord d'une durée de deux ans a pour objectif de favoriser l'harmonie en milieu carcéral, de maîtriser les comportements hostiles et de contrôler les prisonniers toxicomanes.

Ravi Shankar entretient de bonnes relations avec le président argentin, Mauricio Macri. Cette relation entre les deux hommes a été révélée en 2012 alors que le controversé Ravi Shankar donnait une série de conférences dans la capitale argentine. ■

(Source : RIES, 17.12.2018)

Lire sur le site de l'UNADFI : <https://www.unadfi.org/mot-clef/art-of-living/>

## ■ CASA LUMIÈRE (JOAO DE DEUS)

### Joao de Deus impliqué dans un grand scandale d'abus sexuels ■ Brésil

■ Sous le coup d'un mandat d'arrêt, le célèbre guérisseur brésilien Joao de Deus ( Jean de Dieu ), s'est rendu à la police brésilienne. Les accusations d'abus sexuels portées contre lui le placent au centre d'un gigantesque scandale touchant près de 600 femmes âgées de 9 à 67 ans. Ces centaines de plaintes sont en train de faire passer l'icône du miracle en escroc fraudeur et violeur s'étant servi de sa renommée internationale pour exploiter sexuellement ces femmes venues chercher de l'aide.

C'est en 2005 que les premières plaintes pour abus sexuels ont été déposées. La réaction de Joao de Deus alors prête aujourd'hui à sourire : « Il y a beaucoup de jalousie. Les gens parlent ».

Le flot de dénonciations a été déclenché par le témoignage d'une chorégraphe néerlandaise, Zahira Lieneke Maus. Il y a quatre ans, elle a fait le « pèlerinage » cherchant une solution pour guérir d'un traumatisme sexuel. Elle avait lu des livres sur « Jean de Dieu » et visionné des vidéos sur ses prétendus pouvoirs. Finalement, son « idole » a profité de sa faiblesse pour la violer.

Le chef de la police de l'Etat de Goias a expliqué que le « modus operandi » de Joao de Deus consistait à attirer des femmes dans son bureau ou dans sa salle

de bain au prétexte d'une « séance de guérison » privée pour pouvoir les agresser sexuellement. Il poussait le vice jusqu'à leur faire un cadeau au terme de l'agression.

Le témoignage le plus marquant est celui de Dalva Teixeira, fille de l'accusé, qui, lors d'un entretien pour l'hebdomadaire «Veja», a révélé avoir été agressée sexuellement par son père de 10 à 14 ans. Le qualifiant de monstre, elle a raconté avoir rencontré son père à l'âge de 9 ans et qu'il a commencé à l'agresser sexuellement un an plus tard. Ces agressions dureront jusqu'à ses 14 ans, lorsque Dalva tombe enceinte après s'être fait violer par un assistant de son père. Ce dernier chassera l'adolescente de chez lui après l'avoir rouée de coups jusqu'à ce qu'elle perde l'enfant. A ce jour, Dalva présente toujours les cicatrices de cette agression.

Joao de Deus nie farouchement les faits. « Je suis innocent, je crois en la protection divine », s'est-il défendu. Des fidèles accourus du monde entier sont venus lui témoigner leur soutien. Larmes, cris d'encouragements, applaudissements... la foule l'acclame. L'édile craint de voir l'économie de la ville s'effondrer sans la manne du tourisme spirituel. ■

(Sources : L'Obs, 12.12.2018 & Veja Abril, 14.12.2018 & Washington Post, 17.12.2018 & ABC News, 26.12.2018)

## À savoir

### Que sait-on de ? Joao de Deus

Le phénomène « Joao de Deus » a démarré dans les années 1970. Depuis, le brésilien qui prétend avoir guéri des millions d'adeptes est considéré comme le meilleur guérisseur et faiseur de miracles du monde. Sa réputation a largement dépassé les frontières brésiennes. Dans le temple de la Maison Ignace de Loyola d'Abadiania, le guérisseur reçoit des milliers d'adeptes venus du monde entier. Tous habillés de blanc, ils seraient, selon le maire de la commune, plus de 10 000 par mois à faire le déplacement ; 45% venant principalement d'Amérique du Nord et d'Europe. « Jean de Dieu » a transformé Abadiania en véritable « Mecque » de la guérison spirituelle.

>>>

>>>

Né le 24 juin 1942 sous le nom de Joao Teixeira de Faria, Joao de Deus se dit « spirite ». Il est adepte d'une doctrine ésotéro-occultiste fondée au 19<sup>e</sup> siècle par le français Allan Kardec (1804-1869) dont l'œuvre influence encore aujourd'hui fortement la culture et la vie publique brésilienne. Depuis plus de 40 ans, ce fils de tailleur exploite un don qu'il aurait reçu à l'âge de 8 ans. « Depuis l'âge de huit ans, Dieu m'a transmis, cette énergie. Je ne soigne pas, c'est Dieu qui soigne », expliquait-il en 2012.

Depuis, il aurait pratiqué des milliers d'interventions chirurgicales guidé, dans ses gestes par les esprits de médecins et de personnages bibliques tels que le roi Salomon. Il prétend opérer sans scalpel ni anesthésie, un procédé « invisible et surnaturel », la canalisation ou channeling, utilisant les pouvoirs des entités lui faisant « la gentillesse de le seconder ».

## CHARISMA

### Un journaliste chez Charisma ■ France

■ Un journaliste du mensuel *Neon* a pu assister à un culte au sein de l'église Charisma<sup>1</sup>. Cette église pentecôtiste, non reconnue par le Conseil national des évangéliques de France (CNEF), se prétend la plus grande église de France et revendique plus de 14 000 fidèles. La Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) a reçu de nombreux signalements sur l'organisation.

Le culte se déroule dans un hangar du Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis). L'organisation est rodée : les bénévoles accueillent les fidèles à la gare et des bus les véhiculent jusqu'au lieu de rassemblement, un hangar équipé d'un matériel audio et vidéo dernier cri attestant la puissance financière du groupe.

Un grand nombre d'intervenants se succèdent sur scène dont Natalie Pedro, femme de Nuno Pedro dirigeant de Charisma. Elle est directrice de l'école biblique du mouvement. Elle promeut et vend les diverses formations dispensées par le mouvement. Les cours coûtent 70 euros par mois et sont dispensés pendant plusieurs après-midi en pleine semaine. L'adepte doit pouvoir dégager du temps libre pour se consacrer à l'organisation. Un pasteur vient annon-

cer l'heure de la dîme et des offrandes, les bénévoles font alors passer parmi les fidèles des urnes servant à recueillir les dons. La tradition souhaite que le fidèle y dépose 10% de ses revenus. Entre dons, cours et diverses activités proposés par l'église, les fidèles sont incités à des dépenses toujours plus importantes. Le journaliste constate que lors du culte il a été très souvent poussé à participer financièrement à l'organisation et cela a continué après le rassemblement grâce aux informations laissées sur le formulaire d'inscription.

Puis arrive sur scène, Nuno Pedro, fondateur de l'église. Il voit dans l'élection de Jair Bolsonaro<sup>2</sup> le point de bascule du monde pervers vers un monde sur la voie de la rédemption. Il glorifie le nouveau président brésilien ainsi que Donald Trump et assène qu'Emmanuel Macron serait « l'Antéchrist à la tête d'un royaume totalitaire ». Il critique les médias qui travailleraient contre Dieu et les gilets jaunes puis il reproche aux scientifiques leur catastrophisme, qu'il juge infondé, prétendant ne pas ressentir le réchauffement climatique. Il fait l'éloge de la théologie de la prospérité. Pour le pasteur, la richesse est une bénédiction et la pauvreté une malédiction. Son discours est ouvertement anti-pauvres : « Plus les gens sont pauvres, plus ils sont vaniteux orgueilleux ». Le

>>>

>>>

pasteur utilise des extraits du Nouveau testament pour justifier son discours ultra-libéral. Selon lui, la place de la femme doit être à la maison. Il pense que les femmes sont « naturellement moches » sauf celles présentes lors du culte car elles sont exposées à l'Évangile. Il tient tout de même à rappeler toutes les actions mises en œuvre par l'organisation pour venir en aide aux fidèles.

Les adeptes du mouvement tentent de convertir leurs proches et les encouragent à venir suivre un prêche du pasteur Nuno Pedro. Pourtant, sur les réseaux sociaux de nombreux témoignages alertent sur les méthodes et les dérives de l'église et de son dirigeant.

Pour le journaliste de *Neon*, le discours du pasteur permet aux personnes qui se posent des questions de trouver des réponses toutes faites. ■

## ■ GROUPES DIVERS

### Anastasia, un mouvement raciste et antisémite ■ Suisse

■ **Anastasia, mouvement écolo-spirituel russe, s'est installée à Winterhour (canton de Zurich). Cette secte qui prône la vie en communauté dans des éco-villages dits « espaces d'amour », inquiète les autorités notamment par la représentation de croix gammées dans son identité visuelle.**

De telles communautés fleurissant dans les anciens pays soviétiques s'exportent aux États-Unis et dans plusieurs pays d'Europe<sup>1</sup>. Elles prônent le retour aux sources et une vie en harmonie avec la nature et le déterminisme racial. Leur chef, guérisseur autoproclamé, propage des « idées sur le caractère unique de la race védique ».

Le groupe Anastasia a été repéré en Suisse suite à la plainte d'un père revendiquant la garde exclusive de son fils. La mère, adepte de la secte, s'était opposée durant une semaine à prodiguer des soins médicaux à l'enfant souffrant d'un pro-

(Source : Neon, 12/12/2018)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, « Charisma fait dans la démesure » : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/charisma-fait-dans-la-demesure/>

2. Lire sur le site de l'UNADFI, *EURD, un allié du pouvoir* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/eurd-un-allie-du-pouvoir/>

Lire aussi :

- *Charisma, les mystères d'une mégaéglise* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/charisma-les-mysteres-d-une-megaeglise/>

- *Évangéliques et dérives sectaires* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/evangeliques-et-derives-sectaires/>

blème d'estomac nécessitant une intervention chirurgicale.

Le mouvement a été créé dans les années 1990 par Vladimir Mégré après sa rencontre avec Anastasia, jeune femme vivant à l'état sauvage au milieu de la taïga. Il lui a demandé d'écrire un livre pour révéler au monde sa sagesse et sa spiritualité ; ce livre est aujourd'hui la « bible » des adeptes du mouvement.

Vladimir Mégré y relativise l'Holocauste et évoque un complot mondial juif. Les adeptes ont pris le relais et font la propagande de la supériorité de la race slave, du Reich allemand et d'une idéologie proche de l'extrême droite.

Ce mélange d'écologie, d'ésotérisme, de théories du complot et de révisionnisme historique serait également source de danger pour la santé. Les partisans du mouvement Anastasia s'opposent à

>>>

>>>

la médecine conventionnelle et s'appuient plutôt sur la «nouvelle médecine germanique»: « C'est faux de croire qu'un médecin ou un médicament peut guérir une maladie », affirme Mégré dans une interview publiée sur le site du mouvement.

Selon InfoSekta, association suisse traitant du phénomène sectaire, les adeptes d'Anastasia seraient par ailleurs crudivoristes végétaliens. ■

(Source : Le Matin & Bluewin.ch, 13.12.2018)

[Déjà en 2008, le journal La Croix alertait sur la prolifération des sectes russes et prenait Anastasia en exemple : « La secte Anastasia est, quant à elle, en expansion. Sa dénomination est celle d'une mystérieuse et invisible femme blonde qui, vivant dans la forêt, communiquerait par l'intermédiaire du gourou... »]

1. <https://www.youtube.com/watch?v=cNu97nzKMB4>

## À savoir

### Que sait-on de ? Anastasia

**Vladimir Mégré, fondateur du mouvement Anastasia, est né le 23 juillet 1950 dans l'actuelle Ukraine. Il y a passé la majeure partie de son enfance auprès de sa grand-mère, guérisseuse de leur village. À 16 ans, il serait parti pour Novossibirsk où il aurait travaillé comme photographe. Profitant comme beaucoup de l'effondrement du communisme, il se serait lancé dans une carrière d'entrepreneur devenant à la fin des années 1980, président de l'Association interrégionale des entrepreneurs sibériens.**

Il aurait rencontré Anastasia lors de l'un de ses voyages sur l'Ob. De cette rencontre naissent plusieurs ouvrages. L'idée centrale de la série « Les Cèdres bagués de Russie » est de créer un jardin et une demeure ancestrale sur une parcelle d'au moins un hectare, connue sous le nom de « propriété familiale » où la terre serait cultivée de façon appropriée afin de garantir à ses habitants un « espace d'amour », pour la conception, la naissance et l'éducation des nouvelles générations. Le retour à la terre prôné est fondé sur une vie simple, durable et autonome, assurant la subsistance physique et l'épanouissement spirituel tout en combinant écologie profonde et valeurs familiales traditionnelles.

Ses livres se seraient vendus à plus de 11 millions d'exemplaires, principalement en Russie et auraient été traduits en vingt langues.

Depuis Vladimir Megre se serait ravisé. Il présente ses ouvrages comme des romans et conteste les traductions.

En 2014, une conférence sur le mouvement aurait réuni des adeptes de plus de 150 colonies basées dans 48 des 89 régions de la Russie. Aujourd'hui, il en existerait près de 213.

(Source : Wikipedia, version anglaise)

## LEV TAHOR

### Enlèvement d'enfants ■ États-Unis

■ Deux enfants, une fille de 12 ans et un garçon de 14 ans, ayant appartenu à la secte ultra-orthodoxe Lev Tahor, ont été kidnappés dans le nord-ouest de l'État de New York. C'est là que leur mère Sara Feige Teller s'était réfugiée avec ses six enfants après avoir fui la communauté hasidique qu'elle a accusée de mal-traiter ses enfants. Quelques semaines plus tôt, elle avait déjà fait face à l'enlèvement d'une autre de ses filles qui lui a été restituée depuis.

Sara Feige Teller est la fille de Shlomo Helbrans, fondateur de Lev Tahor, et la sœur de Nachman Helbrans, son leader actuel. Elle a fui le mouvement il y a plusieurs mois avec ses six enfants et a dénoncé les agissements barbares des dirigeants de la secte. Elle les accuse d'avoir maltraité des mineurs et organisé des mariages avec des enfants, accusations

confirmées depuis. Sa fuite avait été motivée par la décision de son mari de marier leur fille de 13 ans à un dirigeant de la communauté. Son opposition à ce mariage lui a valu des représailles puis le rejet de sa communauté.

Comprenant qu'elle ne partirait pas sans ses enfants, la communauté les a dispersés. Elle est finalement parvenue à partir avec trois d'entre eux. Les trois autres seront retrouvés plus tard, par les autorités au Guatemala. Depuis elle se bat pour obtenir la garde de ses enfants et une ordonnance de protection contre son mari.

Après trois semaines d'enquête, la police a fini par retrouver les enfants sains et saufs au Mexique. Ils devraient prochainement rejoindre leur mère. ■

(Sources: Times of Israël et Forward, 10.12.2018 & Daily Mail, 20.12.2018, The Yeshiva World, 29.12.2019)

### Coup de théâtre: arrestation de Nachman Helbrans et de quatre acolytes ■ États-Unis

■ Parallèlement, Nachman Helbrans a été arrêté à Mexico avec trois autres dirigeants<sup>1</sup> de Lev Tahor, dans le cadre d'une opération menée conjointement par le FBI et Interpol. Cette arrestation met fin à cinq ans de cavale des 200 membres de la secte qui avaient quitté Sainte-Agathe-des-Mons (Québec, Canada) avec une centaine d'enfants pour échapper à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ). Ce nouvel épisode de la saga Lev Tahor pourrait peut-être accélérer le retour de ces enfants au Québec. Les cinq suspects sont accusés, entre autres, d'enlèvement, d'abus sexuel, d'extorsion de fonds, de manœuvre d'intimidation et de maltraitements d'enfants. Les quatre hommes seraient aussi responsables de l'enlèvement des enfants de Sara Feige Teller.

Shlomo Helbrans, a fondé Lev Tahor à Jérusalem en 1987. Il a prospéré avant de devoir, au début des années 1990, migrer aux États-Unis se disant victime de discrimination religieuse en Israël. Reconnu coupable d'enlèvement en 1994, il a purgé une peine de deux ans de prison avant d'être extradé en Israël en 2000.

En 2003, il s'installe au Canada dans la banlieue de Sainte-Agathe-des-Monts, au nord de Montréal, où il obtient un statut de réfugié, affirmant que sa vie était menacée en Israël. La secte y prospère durant une décennie avant que les autorités québécoises ne commencent à lui accorder une attention particulière. En 2012, l'hospitalisation d'une jeune fille de 14 ans alerte les autorités sanitaires ; elle menace de se suicider si on la

>>>

>>>

force à retourner dans sa communauté craignant d'y être mariée de force. Après une inspection dans la communauté, la DPJ y constate des problèmes d'hygiène majeurs. Les enfants ne sont pas scolarisés. D'anciens membres évoquent des châtiments corporels.

En novembre 2013, les adeptes décident de fuir en pleine nuit vers l'Ontario. Après avoir rejeté la demande de la DPJ québécoise de placement de quatorze enfants du groupe, les services à l'enfance ontariens sont dans l'obligation de constater que les enfants sont en danger et ordonnent le placement de treize d'entre eux.

La secte poursuit alors sa cavale au Guatemala puis au Mexique. Au Guatemala, quelques familles avaient rejoint Lev Tahor avant de s'apercevoir à quel point le mode de vie imposé par la secte était difficile. Elles ont donc fui le mouvement et lorsque les forces de l'ordre sont intervenues au Mexique, elles ont trouvé des enfants de ces familles séquestrés dans les deux résidences de la secte.

Mais depuis son installation en Amérique du Sud, le sort des enfants continue de préoccuper les autorités. Leur situation s'est détériorée depuis la mort suspecte de Shlomo Helbrans. En juillet 2017, il se serait noyé après avoir glissé sur une roche lors d'une cérémonie de purification dans une rivière.

Selon les rapports des forces de l'ordre, les dirigeants de la secte suggéraient aux adeptes que

la mort était préférable à une vie en dehors de la communauté. Décrit comme encore plus radical et barbare que son père, Nachman Helbrans qui lui a succédé aurait durci les règles déjà strictes de la communauté.

Edictées par Shlomo Helbrans, les règles de Lev Tahor ne laissent aucun doute sur la qualification de secte :

- Chacun doit se plier à la volonté du leader.
- Chacun doit accepter que toute sa descendance soit soumise à la volonté du leader et lui appartienne.
- Chacun doit être toujours prêt, quelque soit son état de santé, à se soumettre aux volontés du leader.
- Quel que soit l'âge de l'homme, la « vierge » doit accepter de s'y soumettre si c'est la volonté du leader.
- Chacun doit faire abstraction de ses besoins physiques : manger ou dormir ne sont possibles que si c'est la volonté du leader.

La DPJ québécoise avait déjà rapatrié des enfants et les avait placés dans des familles d'accueil. Elle a refusé de révéler le nombre de ces enfants mais assure qu'elle est prête à prendre en charge les autres. ■

(Sources : Ici Radio Canada & Yeshiva World News, 20.12.2018

1. Meyer, Jacob et Aron Rosner

## **MORMONS**

### **Enlèvement d'enfants ■ États-Unis**

■ Le président de l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, Russell M. Nelson, va devoir témoigner dans une affaire d'abus sexuels impliquant sa fille et son gendre, Brenda et Ri-

chard Miles. Dans les années 1980, ils auraient participé à des mauvais traitements infligés à des enfants dans un quartier de Salt Lake City.

>>>

>>>

Les six plaignants ont laissé entendre que ces faits auraient été dissimulés. Les accusés pour leur part prétendent que les faits seraient le fruit de faux souvenirs induits par une psychothérapeute. Leur avocat a demandé que la Cour suprême de l'Utah se prononce en premier lieu sur le délai de prescription.

Le président Nelson étant âgé de 94 ans, l'avocat des plaignants, Craig Vernon, a demandé à ce qu'il soit entendu dans les meilleurs délais : « Russell M. Nel-

son possède des renseignements pertinents. Il était présent dès que les faits ont été révélés ».

Craig Vernon est connu pour avoir défendu à plusieurs reprises des victimes de l'église mormone. « Personne n'est au-dessus de la loi », a-t-il déclaré, « Même s'il est l'actuel président de l'Église, personne ne devrait être au-dessus de la loi. » ■

(Source : Fox 13, 13.12.2018)

## ■ **MORMONS FONDAMENTALISTES**

### **Le Noël des apostats des sectes polygames ■ États-Unis**

■ **Rejetés par leurs familles pour avoir « trahi » la foi de leur communauté mormone fondamentaliste, d'anciens adeptes réapprennent à vivre la période de Noël sans les leurs souvent dans la tristesse, le déchirement et dans la nostalgie des liens communautaires et familiaux qui ont accompagné leur vie dans le groupe.**

Considérée par sa mère comme apostat, Maria Behrmann a quitté sa famille pour échapper à sa communauté, l'Église fondamentaliste des Saints des derniers jours (FLDS). Le manque se fait sentir en septembre et octobre, mois d'anniversaires familiaux. Mais le point culminant se fait sentir à Noël. Bien qu'elle ne soit plus attachée aux valeurs religieuses, l'approche de cette fête qui symbolise la famille la déstabilise. Cette année, elle sera entourée de sa fille et de sa cousine, mais il manque à Maria la présence de sa mère qui, si elle avait accepté de venir, aurait pu faire la connaissance de sa petite-fille.

« Si ta main droite t'offense, coupe-la et jette-la, car il est préférable de sacrifier un de tes membres plutôt que ton corps entier soit jeté en enfer ». C'est pour suivre cette recommandation de leur leader que les parents d'Amanda Grant ont poussé leur fille hors de la communauté, la Davis County

Cooperative Society, aussi connue sous le nom de Kingston Clan car Amanda préférait assouvir ses propres désirs plutôt que d'obéir aveuglément aux ordres du chef de l'église. Une fois dehors, elle ne devait plus exister aux yeux de sa famille.

La famille d'Amanda compte trois autres apostats. Ils s'assurent chaque année que leurs jeunes frères et sœurs recevront leurs cadeaux de Noël car même s'ils ont conscience d'avoir la chance de pouvoir se retrouver tous les quatre, la présence de l'ensemble de la fratrie leur manque.

Leah Taylor était membre des Frères unis apostoliques. Même si, contrairement à la FLDS, les anciens membres de la communauté ne sont pas nécessairement écartés, les relations sont néanmoins déconseillées. Son père a quitté la communauté quelques années après Leah, mais ses deux épouses et leurs enfants y sont restés. Elle souffre aujourd'hui de ne plus avoir la possibilité de rencontrer les enfants nés après son départ. Elle-même mère d'une petite fille de 6 ans, elle regrette de ne pas pouvoir partager avec les siens des instants festifs comme ceux de Noël. ■

(Source : Salt Lake Tribune, 17.12.2018)

### Scientologie et Nation of Islam : un mariage surprenant ■ États-Unis

■ **The Daily Beast revient sur les liens (déjà évoqués en mai dernier)<sup>1</sup> qui unissent la Scientologie et le mouvement Nation of Islam (NOI). Dirigé par Louis Farrakhan, ce groupe suprématiste noir composé d'environ 20 000 hommes est connu pour ses positions anti-LGBT, anti-blancs et antisémites.**

L'alliance entre NOI et la Scientologie a démarré en 2010 lorsque Isaac Hayes, l'un des seuls célèbres scientologues noirs, a suggéré à son dirigeant David Miscavige de courtiser davantage les Noirs américains. Trouvant l'idée intéressante, Miscavige s'est rendu au siège de la NOI pour vanter les bienfaits de la Dianétique, et plus généralement l'ensemble des principes de son prédécesseur, L. Ron Hubbard.

À Chicago, le 1<sup>er</sup> juillet 2012, Farrakhan a assuré à ses fidèles avoir « trouvé l'outil » qui pouvait les aider. « Je remercie Dieu pour Ron Hubbard. Et je remercie Dieu pour ses recherches et son enseignement » leur a-t-il déclaré.

Alors que les scientologues accueillent en leur sein des réunions secrètes avec NOI, les fidèles du mouvement suprématiste entament leur programme de développement personnel scientologue. Ils parlent d'Hubbard en le nommant « Honorable LRH ». Le premier d'entre eux est devenu « clair » en 2015.

Ayant assisté aux premiers rapprochements de la Scientologie avec NOI, Leah Remini affirme que l'un des membres de la Nation of Islam dont elle a encadré les cours était Tony Muhammad, responsable régional du mouvement suprématiste.

Il a figuré sur le site Web de la Scientologie et a récemment reçu la médaille de la liberté de l'IAS, la plus grande récompense de la Scientologie.

Dans une vidéo promotionnelle de la Scientologie, Muhammad explique qu'il est « devenu un meilleur musulman grâce à sa relation avec l'Église de Scientologie ». « Le monde devrait être reconnaissant que de notre vivant un être appelé ML Ron Hubbard soit apparu ... Nous disons que lorsqu'un homme survient de la sorte, son nom doit être mentionné avec les noms des saints. »

Hector Falu-Muhammad, membre de la Nation of Islam depuis 26 ans, a exprimé à ses supérieurs son désaccord avec la Dianétique. Il a été immédiatement mis à l'écart et accusé par d'autres membres de Nation of Islam de tout, du vol à l'acte sexuel inconvenant commis sur son épouse, une méthode d'intimidation et d'isolement propre à la Scientologie.

La dianétique faisait loi au sein de la NOI. « La chose qui me met le plus en colère, c'est de trouver des images d'enfants de la nation tenant des livres de dianétique », a expliqué Falu-Muhammad. « Je ne veux pas que mes enfants étudient la Dianétique ou la Scientologie. »

Depuis, la Scientologie s'est implantée dans des quartiers où la communauté noire est prédominante : Atlanta, Harlem ou Inglewood. ■

(Source : The Daily Best, 12.12.2018)

1. Lire sur le site de l'Unadfi, *Les connexions étranges de la Scientologie* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvements/les-connexions-etrangees-de-la-scientologie/>

## Echec d'un projet Narconon ■ Irlande

■ An Bord Pleanala<sup>1</sup> s'oppose au permis de construire accordé à Narconon par le conseil du comté de Meath, il y a 2 ans, dans la commune de Trim.

Selon l'institution irlandaise, Narconon aurait obtenu à tort l'exemption de permis de construire attribué normalement aux établissements de soins. Les éléments d'information apportés par une délégation des habitants et par la municipalité ont permis d'établir que les centres Narconon,

émanations de la Scientologie, ne pouvaient être considérés comme tels.

Narconon a déclaré ne pas comprendre cette décision d'autant que les travaux entamés étaient quasiment achevés. ■

(Source : [BreakingNews.ie](http://BreakingNews.ie), 04.12.2018)

1. An Bord Pleanala est un organe arbitral indépendant, quasi judiciaire, qui statue sur les recours environnementaux formés contre les décisions d'aménagement prises par les autorités locales irlandaises.

## ■ TÉMOINS DE JÉHOVAH

### Vers une enquête sur les abus sexuels sur mineurs ■ Belgique

■ Le quotidien belge néerlandophone, *De Morgen*, rapporte que le Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles (CIAOSN) demande à l'État fédéral belge d'ouvrir une commission d'enquête parlementaire sur les abus sexuels sur mineurs commis au sein des congrégations Témoins de Jéhovah.

Le centre d'information a reçu un grand nombre de témoignages de personnes ayant subi des violences alors qu'elles étaient enfants au sein de l'organisation. La demande d'une commission a été faite auprès du président de la Chambre des représentants

belge Siegfried Bracke. Le ministère public a aussi été informé de ces faits.

Au Pays-Bas, l'association néerlandaise Reclaimed Voices avait en juillet dernier recensé 267 signalements d'abus sexuels au sein des Témoins Jéhovah<sup>1</sup>. Les autorités judiciaires ont perquisitionné des lieux de culte et des habitations jéhovistes. ■

(Sources : [La Libre Belgique](http://La Libre Belgique), 20.12.2018 & RTBF, 20.12.2018)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, *Toujours plus de cas d'abus sexuels rapportés* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/toujours-plus-de-cas-dabus-sexuels-rapportes/>

### Recours collectif contre les Témoins de Jéhovah ■ Canada

■ L'année dernière, d'ex-adeptes victimes d'agressions sexuelles au sein des Témoins de Jéhovah avaient déposé un recours collectif contre l'organisation devant la cour supérieur du Québec<sup>1</sup>. Une décision devrait être rendue l'année prochaine pour valider cette procédure.

Le recours a été déposé par des personnes qui prétendent avoir été agressées sexuellement par

des membres et des dirigeants du mouvement, certaines alors qu'elles étaient enfants. Les dommages moraux et punitifs de la poursuite seraient de 250 000 dollars par plaignants. La Watchtower Bible Tract Society of Canada (maison mère du mouvement au Canada) ainsi que le siège social mondial basé aux Etats-Unis sont visés par ce recours.

>>>

>>>

La demande d'autorisation de recours collectif a été déposée au nom de Lisa Blais. A l'âge de 16 ans, elle aurait été agressée par son frère aîné. Les membres de sa congrégation n'auraient rien fait pour la protéger alors qu'elle s'était plainte de ces agressions auprès des anciens. Par la suite, elle a quitté le domicile familial avant d'être excommuniée à l'âge de 24 ans. Pour l'avocat de l'organisation, Jean St-Onge, Lisa Blais n'aurait pas démontré que la haute direction des Témoins de Jéhovah était au courant des agressions ou qu'elle aurait tenté de les dissimuler. Pour lui, la plainte reposerait sur des opinions et des hypothèses sans fondement.

Pour les plaignants, le système juridique interne au Témoins de Jéhovah aurait découragé les familles de dénoncer les faits aux autorités. Ce mutisme à propos des agressions relèverait d'une volonté de l'autorité centrale de la Watchtower. En effet, des règles strictes seraient appliquées concernant les dénonciations afin d'éviter toute nuisance envers le groupe. Du côté de la défense, on évoque

plusieurs courriers émis par les dirigeants du mouvement disant aux membres de signaler les agressions aux autorités judiciaires. Les anciens devaient également contacter le service juridique de l'organisation en cas d'affaire d'agressions sexuelles.

Chantal Corriveau, juge de la Cour supérieure, devra décider si la demande est suffisamment étayée pour autoriser l'action collective. Une démarche semblable à celle intentée au Québec a également été lancée en Ontario<sup>2</sup>. ■

(Sources : Radio Canada International, 17.12.2018 & Ici Radio Canada, 18.12.2018)

1. Lire sur le site de l'UNADFI : *Nouveau recours collectif contre les Témoins de Jéhovah* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/nouveau-recours-collectif-contre-les-temoins-de-jehovah/>

2. Lire sur le site de l'UNADFI, *Les victimes parlent pour faire changer la Watchtower* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/les-victimes-parlent-pour-faire-changer-la-watchtower/>

## Un tribunal finlandais ordonne aux témoins de Jéhovah de mettre fin à la collecte illégale de données ■ Finlande

■ Suite à la décision rendue le 10 juillet 2018 par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)<sup>1</sup> concluant que les Témoins de Jéhovah (TJ) devaient obtenir le consentement des personnes visitées avant de recueillir leurs données, la Cour administrative suprême de Finlande (KHO) a statué que la collecte de données à domicile par les Témoins de Jéhovah était illégale sans consentement préalable.

Elle leur a demandé d'interrompre le porte-à-porte en attendant qu'ils se conforment à

la nouvelle législation. La commission de la protection des données du ministère de l'Intérieur leur a accordé un délai de six mois pour s'assurer que les informations personnelles ne sont plus collectées aux fins d'une utilisation ultérieure par le groupe. ■

(Source : Yle, 17.12.2018)

1. Lire sur le site de l'Unadfi, *La Cour européenne de justice met en garde les Témoins de Jéhovah sur la collecte des données personnelles* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/la-cour-europeenne-de-justice-met-en-garde-les-temoins-de-jehovah-sur-la-collecte-des-donnees-personnelles/>

## Les pouvoirs publics néerlandais se mobilisent pour les victimes d'abus sexuels ■ Pays-Bas

■ En novembre dernier, la police néerlandaise a effectué une descente dans les locaux des Témoins de Jéhovah d'Emmen ainsi qu'aux domiciles de quatre membres de cette communauté, dans le cadre d'une enquête sur des abus sexuels. Ces actions ont été motivées par de nombreux signalements faisant état de violences sexuelles commises par des membres de la congrégation. Cinq plaintes ont été officiellement déposées.

En août, le ministre de la Justice, Sander Dekker, avait annoncé l'ouverture d'une enquête pénale

portant sur neuf affaires distinctes d'abus sexuels commis au sein de la communauté des Témoins de Jéhovah. Il avait été interpellé un mois auparavant par plusieurs députés dénonçant le laxisme des dirigeants. Ces derniers avaient affirmé avoir pris des mesures pour protéger les enfants et prétendu que peu de victimes s'étaient manifestées, allégations vivement contestées par un collectif de victimes ayant enregistré 276 cas potentiels d'abus. ■

(Source : Dutch News, 06.12.2018)

## ■ DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

### Le business juteux de la quête du bien-être ■ France

■ **Qu'elles émanent de Paulo Coelho ou du professeur Michel Lejoyeux, les formules « magiques » pour trouver le bonheur sont économiquement rentables pour leurs auteurs. « Promesses messianiques ou tyrannie moderne », ces poncifs mielleux pullulent et font florès auprès d'un public prêt à tout croire pour suivre le diktat du bonheur à tous prix.**

Qu'importe la source : ouvrages, vidéos, conférences, pages Facebook... Parmi les ouvrages les plus plébiscités, *Les Quatre Accords toltèques*, la voie de la liberté personnelle, de Don Miguel Ruiz censé nous débarrasser des « croyances limitatrices qui nous privent de joie » ou encore les livres d'Eckhart Tolle<sup>1</sup>, l'une des stars du développement personnel. Les podcasts, *Trois minutes à méditer* de Christophe André sur France Culture, comptent un million de téléchargements. « Antisèches du bonheur » comptent quant à elles 170 000 abonnés sur Facebook. Les éditeurs surfent aussi sur la vague : Larousse mise sur les ouvrages de développement personnel, un département que sa direction qualifie d'« incontournable ».

Selon Nicolas Marquis, auteur de *Du Bien-être au marché du malaise*<sup>1</sup>, ce mouvement est issu de la pensée positive, courant né en 1998 au sein de l'Association américaine de psychologie. Son concept : « chacun peut réinventer sa vie et atteindre le meilleur de lui-même en adoptant un regard positif sur soi et le monde ».

Edgar Cabanas et Eva Illouz, auteurs de *Happycratie*, comment l'industrie du bonheur a pris le contrôle de

nos vies<sup>2</sup>, dénoncent une récupération idéologique : « Le capitalisme du XXI<sup>e</sup> siècle s'est emparé du bonheur et en a fait son produit-phare. Il vise à nous convaincre qu'on peut s'améliorer jusqu'à la mort, à grands coups de coaching, de méditation de pleine conscience. Le bonheur n'est plus une émotion, il a été transformé en mode de vie où vous vous imposez à vous-même l'injonction de performances, et vous vous vendez comme une marque. » Nicolas Marquis le résume ainsi : « C'est une injonction de riche : choisir sa vie, il faut pouvoir se le permettre ! »

Dans l'empire économique de la Silicon Valley, « un salarié heureux est un salarié efficace ». L'entreprise fait ainsi peser le poids de sa propre réussite sur les épaules de sa « main d'œuvre ». Les entreprises françaises ne sont pas en reste. Pour surfer sur cette « positive attitude », elles peuvent requérir les services de Positive Solutions, une agence qui promeut les « penseurs positifs qui visent à améliorer le monde » ou encore de L'Optimisme, une « plateforme internet 100 % positive » voulant « remettre le meilleur de l'humain en avant », et bien d'autres encore.

La recherche du bonheur est universelle. Il n'existe pas à proprement parler de typologie du public influencé. Nicolas Maquis a cependant identifié un trait commun : le point de bascule. Il est toujours associé à un évènement malheureux, une brèche dans la vie de ces adeptes du bonheur à tout prix, « un moment où ils sentent les choses leur échapper et ont l'impression que les ressources classiques, psy ou entourage, sont insuffisantes. »

Et le point commun des « magiciens » du bien-  
>>>

>>>

être est la recette de leur potion : enseignements pseudo-bouddhistes mêlés à un zeste de spiritualité new age ou encore de croyance protestante. Edgar Cabanas le confirme : « Des fondations religieuses importantes financent les travaux de la psychologie positive. Il ne faut pas l'oublier quand on lit des études pseudo-scientifiques et très biaisées selon lesquelles les croyants seraient plus heureux. »

Ces promesses d'évolution spirituelle peuvent prendre la forme de stages comme celui d'un coach qui, moyennant 750 euros (hors hébergement) propose un programme à base de « lois de

l'univers », de numérologie, de psycho-généalogie et de programmation neurolinguistique.

Mais cette frénésie ne pousse-t-elle pas à renoncer à la mobilisation, à la révolte ? Pour Edgar Cabanas, ce phénomène profite « à ceux qui ont intérêt à tuer la volonté politique, à désactiver notre engagement ». ■

(Source : Néon, décembre 2018)

1. Ed. Puf, 2014

2. Ed. Premier Parallèle, 2018. Lire sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/bibliographie/happycratie-comment-lindustrie-du-bonheur-a-pris-le-controle-de-nos-vies/>

## La méditation n'est pas un soin thérapeutique ■ International

■ **La méditation de pleine conscience prétend avoir de nombreuses vertus. Si, en apparence, elle ne peut pas faire de mal, il existe en réalité des limites à cette pratique qui peut provoquer angoisse et sentiment d'isolement lorsqu'elle se substitue à une nécessaire psychothérapie.**

Les soins psychothérapeutiques sont basés sur la relation entre le patient et le thérapeute. C'est l'interaction entre les deux qui aboutira à un travail « d'information, de compréhension, d'élaboration mais aussi de soutien, d'aide et d'accompagnement ».

La pratique de la méditation cache souvent un évitement de la nécessité d'une relation de soin, car la démarche est loin d'être aisée. Le danger

est de laisser s'installer une détresse non prise en compte, d'autant que la méditation est souvent associée à un refus d'une médication.

Dans un large mouvement de contagion intellectuelle, la grande majorité des « méditants » sont enthousiastes et prétendent accéder à un épanouissement personnel. Quelques-uns cependant n'arrivent pas à méditer, agacés physiquement et mentalement par des pensées qui tournent en rond ; enfin, certains d'entre eux peuvent connaître une expérience proche d'état de dépersonnalisation anxieuse ou d'un vide intense. ■

(Source : Atlantico, 11.12.2018)

## ■ MAGIE, SORCELLERIE, EXORCISME

### La loi sorcellerie utilisée avant son abrogation ■ Canada

■ **Le mois dernier une femme a été arrêtée pour pratique illégale de la sorcellerie<sup>1</sup>. Elle sera jugée le 22 janvier prochain.**

Accusée d'avoir prétendu disposer de « pouvoirs magiques » lui permettant de suspendre des malédictions, elle aurait exorcisé, moyennant finance, un

>>>

>>>

mauvais sort qui menaçait une femme et sa famille. Son inculpation a eu lieu deux jours avant la suppression de l'article 365 du code criminel canadien qui condamne toute personne prétendant exercer la sorcellerie, la conjuration ou l'enchantement contre une rémunération ou poursuivant l'idée que ses connaissances pourront lui permettre de retrouver une chose volée ou perdue.

Le porte-parole de la police a déclaré que l'inculpation était légale, la loi étant encore en vigueur au

moment de l'arrestation. De plus, la police a rappelé le danger de faire confiance à une personne prétendant disposer de pouvoirs mystiques et souhaitant en faire usage contre rémunération. ■

(Source : [24matins.fr](http://24matins.fr), 22.12.2018)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, *Une loi canadienne sur la sorcellerie permet l'arrestation d'une femme* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/une-loi-canadienne-sur-la-sorcellerie-permet-larrestation-dune-femme/>

## ■ MOUVANCE BOUDDHISTE

### La Charity Commission ouvre une enquête sur Rigpa ■ Royaume-Uni

■ La Charity Commission, organisme indépendant réglementant les associations caritatives en Angleterre et au Pays de Galles, a officialisé l'ouverture d'une enquête statutaire sur Rigpa.

L'enquête, ouverte le 8 novembre 2018, examinera la gouvernance, les politiques et les pratiques de Rigpa en matière de protection des adultes, notamment en ce qui concerne :

- Sa capacité à répondre, à traiter et à révéler à qui de droit les cas d'incidents graves liés à la protection des adultes.
- Sa capacité à fournir un environnement sécurisé à ses bénéficiaires, à son personnel et aux autres travailleurs associatifs dans le cadre de l'exécution de ses programmes.

Plus généralement, l'enquête portera sur les points suivants:

- Le recrutement et supervision des employés, bénévoles et autres travailleurs,
- Les contrôles financiers et leur application,
- La responsabilité de maintenir sa réputation d'organisme de bienfaisance pouvant compter sur le soutien du public et la confiance de ses bénéficiaires, de son personnel et de ses bénévoles.

Au terme de l'enquête, la Commission publiera un rapport exposant en détail les questions examinées, les actions entreprises dans le cadre de l'enquête et leurs résultats. ■

(Source : [gov.uk](http://gov.uk), 29.11.2018)

### Accusations d'abus sexuels dans un centre bouddhiste ■ États-Unis

■ La police du Colorado a ouvert une enquête criminelle concernant des agressions sexuelles commises par Mipham Rinpoché, dirigeant

de Shambhala International, l'une des plus grandes organisations bouddhistes de l'Ouest américain.

>>>

>>>

Mipham Rinpoché, surnommé Sakyong ou « roi », et son conseil d'administration ont dû démissionner de leurs fonctions en juillet dernier suite aux attaques de Project Sunshine, mouvement d'anciens adeptes fondé par Andrea Winn, membre de la deuxième génération de Shambhala. À travers trois rapports, Project Sunshine a dénoncé les abus sexuels perpétrés au sein de Shambhala, accusant directement Mipham Rinpoché d'être l'auteur d'agressions sexuelles, de viols et de sévices sexuels, y compris sur des mineurs. Il a également accusé certains dirigeants d'avoir dissimulé les faits. Des disciples de Shambhala ont reconnu que Mipham pouvait s'alcooliser excessivement et qu'il était adepte de « jeux sexuels sordides ».

Dans les années 1980, Trungpa avait fait l'objet d'accusations similaires. Leslie Hays, ancienne membre, avait été une « épouse spirituelle » du leader de l'époque. Elle se rend compte aujourd'hui qu'il avait abusé d'elle et lui avait imposé des rapports de façon coercitive.

Bien que son siège international soit aujourd'hui basé à Halifax (Canada), Shambala International a été fondé dans les années 1970 à Boulder (Colorado) par le père de Mipham Rinpoche, Chogyam Trungpa Rinpoche. Ce centre est le plus grand des États-Unis et compte actuellement 600 membres ; les autres centres américains en regroupent 200. ■

(Source : Religion News Service, 10.12.2018)

## ■ MOUVEMENTS BAPTISTES

### Un nouveau scandale d'abus sexuels au sein d'églises baptistes ■ États-Unis

■ **Aux États-Unis, une enquête a révélé de nombreux abus sexuels commis au sein d'églises et d'écoles issues du mouvement baptiste fondamental indépendant. Ces crimes perpétrés sur des femmes et des enfants ont été volontairement dissimulés, leurs auteurs seulement mutés. Plus de 200 victimes, membres ou anciens membres ont témoigné de leur calvaire au sein de ces églises où la suprématie de l'homme ne peut être discutée.**

Il s'agirait d'au moins 412 allégations d'inconduite sexuelle dans 187 églises baptistes indépendantes et leurs institutions affiliées, réparties dans 40 États et au Canada. 168 chefs d'église ont été accusés ou reconnus coupables de crimes sexuels contre des enfants. Au moins 45 des présumés agresseurs ont

continué d'exercer des fonctions ministérielles après que des accusations ont été portées à l'attention des autorités religieuses ou des forces de l'ordre. Les victimes ont déclaré que leur nombre était beaucoup plus important car peu se sont manifestées. D'autre part nombre des auteurs présumés ne seront jamais inquiétés à cause du délai de prescription.

Pour la première fois, des pasteurs ont admis qu'ils avaient évincé des auteurs présumés d'agression de leurs églises plutôt que de les dénoncer à la police. Stacey Shiflett, pasteur baptiste fondamental indépendant à Dundalk (Maryland), propose une version très personnelle de la non-assistance à personne en danger : « C'est une philosophie, certes imparfaite mais on n'aère pas son linge sale devant tout le monde. Et puis l'autre philosophie est qu'il est faux

>>>

>>>

de dire quelque chose de mauvais à propos d'un autre prédicateur ».

Du Connecticut à la Californie, les histoires sont tragiquement similaires :

- Joy Evans Ryder avait 15 ans lorsque Dave Hyles, responsable jeunesse de son église et fils du pasteur charismatique de la première église baptiste de Hammond (Indiana) l'a violée. Trois autres victimes de Hyles se sont manifestées mais il n'a jamais fait l'objet d'inculpations.

- Un ministre chargé de la musique a agressé une jeune fille de 15 ans en Caroline du Nord et a déménagé dans une autre église en Floride.

- Les parents d'une autre jeune fille ont reconnu devant leur congrégation du Connecticut le « péché » alors qu'elle avait été abusée par le pasteur chargé de la jeunesse.

En plus d'avoir été abusées, ces victimes ont été terrorisées et savent que leur passé affectera le reste de leur vie. Il faut comprendre le pouvoir qu'exercent les églises baptistes indépendantes sur leurs fidèles : de nombreux pasteurs développent leur autorité par la peur et l'interprétation des versets de la Bible. Aller contre l'avis du pasteur d'une église baptiste fondamentale indépendante est presque impensable. « L'homme de Dieu » est choisi par Dieu et constitue le lien direct avec lui. Interroger le pasteur, c'est interroger Dieu.

Certaines victimes se demandent depuis des années si les abus qu'elles ont subis sont le résultat de la colère de Dieu. D'autres ont cru que s'ils désobéissaient ou s'ils quittaient l'église, Dieu s'en prendrait à eux ou à leurs proches.

Des églises baptistes fondamentales indépendantes demandent à leurs fidèles de ne pas côtoyer ceux qui n'appartiennent pas à leur église.

Qualifiées de sectes par d'anciens membres, ces églises seraient 6 000 dans le monde. Elles fonctionnent de manière indépendante mais leurs pasteurs sont liés selon le collège qu'ils ont fréquentés : l'université Bob Jones, les collèges Hyles-Anderson, Pensacola Christian College et Golden State Baptist College, pour n'en nommer que quelques-uns. Les pasteurs entretiennent leurs relations dans ce réseau informel qui sert éventuellement à aider les abuseurs à trouver des refuges.

La plupart des églises les ayant abrités se trouvent dans le Sud-Est et le Midwest, 17 en Caroline du Nord, 12 dans l'Ohio et 9 au Texas.

Les conséquences sont rares pour les pasteurs qui dissimulent un comportement abusif. Dans certains cas, ce sont même les victimes qui ont été obligées de s'excuser devant la congrégation. ■

(Source : Star Telegram, 09.12.2018)

## ■ MOUVEMENTS ÉVANGÉLIQUES

### Des catholiques tentés par l'évangile de la prospérité ■ International

■ En Afrique, les messes catholiques prennent des allures de cérémonies pentecôtistes durant lesquelles il est fait l'apologie de la théologie de la prospérité. Lors de cette nouvelle liturgie inconnue de la majorité des catholiques, les

paroissiens sont exhortés à faire des dons. Plus important est le don, plus importante sera la récompense. Comment ces catholiques ont-ils été amenés à suivre un concept contraire à leur foi ?

>>>

>>>

Le Nigéria, le Kenya, le Cameroun, le Ghana, la Côte d'Ivoire, l'Afrique du Sud et l'Ouganda font partie des pays d'Afrique où les mouvements néo-charismatiques se sont épanouis, amplifiant leur message par le biais du télévangélisme et des médias sociaux. Touchés par la pauvreté et la maladie, ces pays font face à des taux de chômage élevés et à une instabilité politique. L'aide sociale des Etats étant insuffisante, de nombreux Africains cherchent une aide spirituelle.

C'est ainsi que l'évangile de la prospérité est devenu une option particulièrement populaire, enseignant que la précarité est une malédiction, que la maladie et la pénurie peuvent être surmontées si l'on est disposé à être généreux et fidèle.

Le père Donald Zagoré, prêtre de la Société pour les missions africaines, souligne que cette pratique est en contradiction flagrante avec la théologie catholique traditionnelle. Il n'est pas le seul. Ignace Bessi Dogbo, président de la Conférence des évêques de Côte d'Ivoire, a exhorté les dirigeants catholiques à faire face aux « hérésies » promues par les prédicateurs de l'évangile de la prospérité.

L'été dernier, le père Antonio Spadaro SJ, proche du pape, avait lancé un avertissement similaire notant que l'évangile de la prospérité s'était répandu sur tous les continents particulièrement dans les pays en voie de développement. Bien qu'initialement limité aux groupes pentecôtistes, l'évangile de la prospérité est entré par osmose dans les enseignements de nombreux ecclésiastiques catholiques.

Le pasteur nigérian Chris Oyakhilome, éminent défenseur de l'Évangile de la prospérité en Afrique, diffuse son credo charismatique via Facebook à plus de deux millions d'adeptes et à des milliers d'abonnés sur YouTube. Avec ses trois chaînes de télévision par satellite, il peut ainsi étendre sa parole au-delà de l'Afrique, y compris en Grande-Bretagne, où ses auditeurs sont nombreux. Il encourage également ses fidèles à être « connectés » en les initiant si besoin à l'utilisation des ordinateurs ou des smartphones

pour répandre encore davantage la parole de Dieu. Grâce à l'ensemble de ses entreprises et de ses stratégies de communication, il a amassé une véritable fortune estimée en 2011 à une quarantaine de millions de dollars.

L'évangélisation est essentielle dans les mouvements charismatiques catholiques comme chez les pentecôtistes. Force est de constater que l'Église catholique ne parvient pas à contrecarrer l'expansion des églises évangéliques sur l'ensemble des continents. L'Amérique latine, qui abrite les plus grandes populations catholiques et pentecôtistes, est la région du monde où la théologie est rapidement passée d'un ensemble controversé de croyances et de pratiques en marge du christianisme traditionnel au dogme hégémonique du pentecôtisme latino-américain<sup>1</sup>. Ce qui plait aux adeptes, c'est la relation directe à Dieu. Alors que les catholiques font une promesse ou un vœu à un saint ou à la Vierge Marie en échange d'une faveur, les pentecôtistes s'adressent directement à Dieu. Les pasteurs encouragent les fidèles à prouver leur foi directement à Dieu à travers les dîmes et les offrandes.

L'Église Universelle du Royaume de Dieu (EURD) est sa plus célèbre représentante. Au cours de ses offices, les pasteurs consacrent jusqu'à un tiers du temps à la récolte des dons. Les fidèles placent leurs dons en argent sur une Bible ouverte placée stratégiquement sur l'autel. Ces sollicitations revêtent une telle importance que, selon une blague bien répandue au Brésil, le fondateur, Mgr Macedo, a fait passer la dîme de 10 à 30% : 10% pour le Père, 10% pour le Fils et 10% de plus pour le Saint-Esprit !

Depuis les années 1990, l'influence de l'évangile de la prospérité dans le catholicisme, principalement à travers le renouveau charismatique, a apporté une myriade de croyances et de pratiques pentecôtistes. Certaines églises catholiques du Brésil organisent désormais des « messes des dîmes » qui imitent la tactique de collecte de fonds pentecôtiste, bien que l'incitation au don soit plus discrète.

>>>

>>>

L'évangile de la prospérité s'épanouit en imitant l'économie du XXI<sup>e</sup> siècle selon une forme proche de son économie capitaliste : tout comme les actions devraient rapporter des dividendes à l'actionnaire, le croyant qui donne généreusement et prie régulièrement espère obtenir un retour sur investissement sous la forme d'une bonne santé et de richesses. ■

(Source : Catholic Herald(2), 29.11.2018)

1. Lire sur le site de l'Unadfi, *L'avenir du Brésil aux mains des évangéliques ?* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/l-avenir-du-bresil-aux-mains-des-evangeliques/>

2. Article rédigé par Kate Kingsbury professeure auxiliaire à l'Université de l'Alberta, Andrew Chesnut titulaire de la chaire en études catholiques et Walter F Sullivan évêque et professeur en études religieuses à la Virginia Commonwealth University.

## Mission divine mais fatale ■ États-Unis

■ **John Allen Chau a été tué en tentant de s'introduire dans une tribu indienne, alors qu'il en était chassé, pour diffuser sa foi évangélique. Jusqu'où ces missionnaires évangéliques sont-ils prêts à aller pour accomplir leur mission divine ?**

440 000 évangéliques missionnaires ont parcouru le monde en 2018 pour diffuser leur foi. Kathryn Long, experte de l'histoire du christianisme américain et professeur au Wheaton College, les appelle les « preneurs de risques pour Dieu ». Avant John Allen Chau, Jim Elliot est décédé en 1956 en tentant d'évangéliser une tribu équatorienne. Leur confiance extrême en Dieu leur fait prendre des risques inconsidérés, ils ne sont plus en mesure d'évaluer la dangerosité de leurs actes.

« Ces preneurs de risques pour Dieu ne sont pas des imbéciles ou des colonialistes téméraires, explique Kathryn Long, c'est bien plus compliqué que cela ».

Pam Arlund, coach d'entraînement des jeunes missionnaires auxquels appartenait John A. Chau, assure qu'elle offre à ces jeunes la formation nécessaire pour accomplir leur mission. « John n'était ni téméraire ni imprudent », dit-elle « mais il est parti en étant conscient qu'il pouvait perdre la vie ».

Selon d'anciens missionnaires, la prise de risque ne relève pas vraiment de l'inconscience. Corey Pigg, l'un d'eux, a parcouru la Chine à la tête d'un groupe de jeunes missionnaires. C'est sciemment qu'il a choisi ce pays fermé aux autres croyances : les difficultés qu'il rencontrerait anoblissaient sa mission. Il se souvient avoir souvent entraîné son groupe dans des situations illégales et périlleuses. Chaque conséquence de leurs actes délictueux servait son discours de glorification de ceux qui sont persécutés au nom de leur foi. ■

(Source : New York Times, 02.12.2018)

## ■ MOUVEMENTS JUIFS ULTRA-ORTHODOXES

### La liberté au prix de sacrifices ■ Royaume-Uni

■ **Myriam est née dans une communauté juive ultra-orthodoxe basée dans un quartier résidentiel de la banlieue nord de Londres. Après une vie marquée par la servitude et les interdictions et malgré le rejet de sa famille, les intimidations et les accusations diffamatoires dont elle fait l'objet, elle a trouvé la force et les moyens de fuir. Son histoire a mis en lumière l'une des communautés les plus recluses du Royaume-Uni.**

Mariée sous la contrainte, sa vie de couple, de famille et son quotidien étaient entièrement contrôlés par les rabbins de la communauté. Des règles lui imposaient ses lectures, sa façon de s'alimenter, d'avoir des relations sexuelles, de s'habiller<sup>1</sup>. Très tôt on lui a enseigné qu'elle devait porter des robes longues et des collants épais. Si la femme ne fait pas preuve de modestie et de sobriété, elle met l'homme en danger en les poussant au péché.

Sa rébellion a démarré après avoir obtenu l'autorisation de se rendre à la bibliothèque locale où elle a pu approcher les ouvrages qui lui étaient interdits. Plus jeune, elle avait demandé la permission à ses parents de prendre des cours. Ils lui ont répondu qu'elle devrait les financer elle-même, tout en lui interdisant de travailler.

Les femmes doivent avant tout être de bonnes épouses et de bonnes gestatrices. Pourtant l'éducation des enfants ne leur incombe pas, elle est prise en charge par la communauté. Les hommes de leur côté se consacrent exclusivement à l'étude religieuse et laissent à leurs épouses le soin de subvenir aux besoins de la famille tout en leur interdisant de travailler. C'est pourquoi ces familles vivent principalement des dons et des prestations familiales.

Myriam avait souffert de la misère et de la faim dans son enfance. Dans son désir de fuite, elle voulait aussi échapper à cette précarité courante dans ces familles

nombreuses et offrir une vie décente à ses enfants.

Le judaïsme hassidique a été créé comme une secte joyeuse où on y enseigne le clivage. Selon les principes inculqués, il existe deux mondes. Le leur constitue une enclave, où Dieu veille sur ses disciples, cernée par l'autre monde, le mauvais, celui des étrangers.

Elle savait qu'en quittant son foyer elle perdait tout et principalement l'affection de ses parents et de ses quatre enfants. Elle s'est rapidement rendu compte qu'en fuyant la communauté, ses membres feraient de sa vie un enfer. Elle a reçu plusieurs appels téléphoniques lui rappelant qu'elle n'aurait plus de relations avec eux.

Après trois ans de bataille juridique, elle est parvenue à obtenir 75% de la valeur de sa propriété. Le juge chargé de la procédure de divorce a pu démontrer que leur maison avait été achetée par le frère de Myriam afin que le couple puisse percevoir des allocations logement et qu'une partie de l'argent avait été versé sous forme de don à la communauté, ce qui constituait non seulement une fraude fiscale mais aussi une fraude aux allocations sociales de logement.

Myriam n'est pas encore parvenue à obtenir le divorce car selon les règles religieuses seul un homme peut divorcer d'une femme. Elle est néanmoins parvenue à reconstruire sa vie et s'est aperçue que la frontière obsidionale entre les deux mondes dont on lui avait parlé était purement imaginaire. Elle a rencontré d'autres juifs qui avaient une vie sociale et ne vivaient pas clivés, dont celui qui allait devenir le premier amour de sa vie. ■

(Source : Alliance, 09.12.2018)

1. Entièrement noirs, les vêtements du judaïsme hassidique sont identiques à ceux de la noblesse polono-lituanienne du XVIIe siècle et veulent donner l'image d'une classe respectable de propriétaires terriens.

## PRATIQUES NON CONVENTIONNELLES À VISÉE THÉRAPEUTIQUE

### Salon Marjolaine : gare aux promesses illusoires ■ France

■ **Reconnu comme le plus grand marché bio de France, le salon Marjolaine s'est tenu à Paris en novembre dernier accueillant, aux côtés de producteurs bio, une flopée de praticiens en tout genre. Au regard du nombre d'exposants et de visiteurs qui ne cesse de croître, sans doute faut-il se préoccuper de l'engouement pour les « fake-med » qui, tendant à se généraliser, fait oublier les dangers potentiels qu'elles représentent. Olivier Hertel s'est attardé pour *Sciences et Avenir* sur les stands les plus inquiétants.**

Le journaliste a mené une première approche auprès d'une exposante faisant la promotion de la sonothérapie reposant ici sur le tintement de bols tibétains en métal, plus précisément sept bols représentant les sept chakras. La « sonothérapeute » explique que cette méthode est capable de traiter des personnes atteintes d'un cancer : « Cela ne les guérit pas, mais c'est une aide à la guérison » assure-t-elle. « L'année dernière sur le salon, une personne est même tombée dans les pommes » à cause d'un « trop plein d'énergie » explique-t-elle pour illustrer le « super » pouvoir de sa méthode.

« Energie » et « chakras » sont les maîtres mots du salon. Ces concepts, empruntés aux médecines traditionnelles d'Inde et de Chine, n'ont jamais été scientifiquement démontrés mais ils se « vendent » bien sur le marché occidental. Ils font l'objet de la commercialisation de « machines » en apparence sophistiquées n'ayant, en réalité, aucune efficacité. Olivier Hertel cite l'exemple de la caméra GDV du professeur Konstantin Korotkov. Vendue entre 6 500 et 15 900 euros hors taxes, elle est censée mesurer l'alignement des chakras et « évaluer » ainsi l'état de santé d'un patient. Dans les faits, cet appareil produit une simple photographie de Halo dite « à effet Kirlian ». Les promoteurs de ce procédé attestent que des études prouvant son efficacité ont été publiées ; reste que ces études n'ont pas de valeur scientifique puisqu'elles ont été publiées par des revues de médecines alternatives dont le sérieux est contesté<sup>1</sup>

Christian Bordes, thérapeute, commercialisant en France la caméra de Korotkov la présente comme une « machine de diagnostic universel » : « La caméra nous permet de faire du prédictif, de voir un problème avant qu'il ne touche les cellules du patient. Nous pouvons ainsi prévoir les pathologies lourdes ».

Mais Christian Bordes ne s'arrête pas là. Il profite de l'intérêt que le journaliste lui porte pour tenter de lui vendre le régime « Seignalet » ou régime paléolithique, un régime très décrié par les autorités médicales car il est présenté comme pouvant « guérir » certaines pathologies même lourdes. Et pourtant Christian Bordes affirme qu'« on a vu des personnes avec des cancers métastasés condamnées à mort dans les trois ou six mois par la médecine qui, des années après, étaient encore vivantes après avoir suivi un régime Seignalet strict. J'ai moi-même eu des patients de ce genre. »

Parmi la multitude de remèdes miracle proposés sur le salon, un autre article « vedette » : le silicium G5 ou silicium organique. Il serait efficace contre les douleurs articulaires, allégation largement dénoncée par les autorités sanitaires.

Selon Olivier Hertel, les promoteurs de ces fausses thérapies font courir un risque à ceux qui seraient tentés par leurs promesses illusoires. Un risque financier mais surtout sanitaire pour tous ceux qui, atteints d'une maladie, pourraient se laisser séduire et abandonner la médecine conventionnelle. Cette inquiétude est largement partagée par la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) mais semble moins préoccuper les organisateurs du salon Marjolaine qui n'ont pas souhaité répondre aux questions du journaliste. ■

(Source : *Sciences et Avenir*, 29.11.2018)

1. *Journal of Alternative and Complementary Medicine, The Open biomedical engineering Journal...* (liste de ces revues litigieuses sur le site Stop Predaroy Journals)

## Guérisseur du « tout-Paris » : l'enquête se poursuit ■ France

■ Antonino Mercuri, ostéopathe guérisseur du « tout -Paris » est poursuivi pour escroquerie, abus de faiblesse, blanchiment et exercice illégal de la médecine. Quatre anciens clients se sont constitués parties civiles. C'est l'Office central pour la répression des violences aux personnes (OCRVP) qui est chargée de l'enquête. Le compagnon d'Antonino Mercuri est également mis en examen pour blanchiment.

L'affaire démarre en 2016. Une personne avait alerté la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) signalant que son compagnon était sous l'emprise du guérisseur et qu'il avait dû s'endetter pour honorer les consultations.

Antonino Mercuri revendique un « don qui soigne » qu'il aurait depuis l'âge de 12 ans. Né dans une famille modeste qui ne lui aurait pas permis de poursuivre ses études, il aurait décidé de se consacrer aux pratiques non conventionnelles à visée thérapeutique utilisant parallèlement ce don qui l'avait « marginalisé alors qu'il désirait s'intégrer socialement ». « Je ne suis pas un dieu, c'est clair dans ma tête. Je suis un soignant qui a un don », précise-t-il.

Après s'être formé à l'ostéopathie, il proposera d'autres « pratiques thérapeutiques naturelles » et la méditation. Au fil des ans, Antonino Mercuri gagne une renommée nationale parvenant même à « mystifier » l'Ecole nationale de la magistrature en prenant en charge un programme de méditation organisé en son sein.

Bien qu'il ait déclaré « ne pas hésiter à pratiquer la gratuité », ses activités sont lucratives. Les enquêteurs ont été surpris par son patrimoine immobilier et mobilier et par les sommes en liquide retrouvées dans des coffres-forts. Ses prestations ont longtemps été facturées entre 120 et 140 euros mais pour son « don », elles peuvent atteindre 400 euros de l'heure.

Mis en examen en juin 2018, il récusé les accusations et compte sur les déclarations de ses clients parfois célèbres pour attester de son efficacité. L'enquête dira « ce que pèsent ces attestations face aux éléments à charge réunis par les enquêteurs et la juge ». ■

(Source : Le Parisien, 29.12.2019)

## Les fake news, une menace pour la santé ■ France

■ Les fakes news, ou fausses nouvelles, ont envahi notre quotidien. La résistance ux infos exige de nos jours un effort citoyen pour apprendre à retrouver l'esprit critique car lorsqu'elle touche le domaine de la santé, elle peut entraîner de graves conséquences.

Le développement des fake news tient à leur rentabilité liée aux revenus publicitaires qu'elles

génèrent sur le Web. Plus elles sont grossières et alarmistes plus elles sont lues. Elles utilisent différents vecteurs. Certains sites comme Santéplusmag en ont fait leur spécialité. Des éditeurs peu scrupuleux lancent, moyennent finances, des revues prétendument scientifiques en accès libre publiant des pseudo-études.

Plus grave encore, certains scientifiques

>>>

>>>

n'hésitent pas à enfreindre l'éthique et les règles déontologiques par intérêt idéologique, économique ou personnel.

Tous ces faussaires ont trouvé dans les réseaux sociaux l'outil idéal de diffusion massive. Ces plateformes se nourrissent des contenus à partager, quel qu'ils soient, créant des communautés regroupées autour des mêmes mensonges.

Dans le domaine de la santé, des prédateurs, profitant du climat de défiance vis-à-vis du système de santé, sont à l'affût des plus vulnérables. Selon l'Institut national du cancer (INCA), 60% des personnes atteintes d'un cancer se sont laissées prendre par les propositions pseudo-médicales.

Comment endiguer ce fléau dans un système libre

et ouvert et dans une société où l'information n'est plus réservée aux journalistes professionnels ? L'important n'est plus la véracité du contenu de l'information mais plutôt l'effet qu'elle produira sur ses potentiels relayeurs.

Aujourd'hui, au nom de la liberté individuelle, chacun peut soutenir et véhiculer des discours anti-vaccination dénués de toute objectivité, au risque de voir réapparaître des maladies comme c'est le cas pour la rougeole.

Si la désinformation a toujours existé, elle prospère davantage aujourd'hui car l'information est devenue un objet de consommation prêt à jeter. ■

(Source : Figaro Santé, 03.12.2018)

## ■ MOUVEMENTS ANTIVACCINATION

### L'Etat doit-il vacciner les enfants de parents « antivax » ? ■ États-Unis

■ **Les cas de rougeole ont augmenté de 30% dans le monde depuis 2016. Une situation intolérable selon Arthur Caplan, éthicien<sup>1</sup>, pour qui l'Etat devrait prendre en charge la vaccination des enfants dont les parents y sont opposés.**

Alors que des sites antivaccination publient des messages décrivant la rougeole comme une maladie bénigne voire comme une maladie qui rendrait un enfant plus fort et en meilleure santé, des enfants en meurent et parfois de façon atroce. Rick MacDonald, pédiatre, constate que les personnes responsables de ces publications sont de plus en plus rebelles et de plus en plus fourbes à mesure que les épidémies de rougeole se propagent.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, les pays sont en train de perdre des décennies de progrès dans la lutte contre la rougeole et autres maladies infantiles aujourd'hui évitables.

Pour Arthur Caplan, directeur fondateur de la division de l'éthique médicale du NYU Langone Medical Center, « chaque enfant a le droit d'être vacciné ». Aux États-Unis et en Europe, des dizaines de milliers d'enfants en sont privés parce que leurs parents détiennent une information erronée.

Au Canada, un enfant sur dix n'est plus vacciné, soit

750 000 jeunes canadiens non protégés de la diphtérie, la coqueluche, le tétanos ou la rougeole.

Quelques pays initient de nouvelles mesures. En janvier, la France a augmenté le nombre de vaccins obligatoires pour les enfants scolarisés portant à 11 le nombre total de ces vaccins. En Australie, les parents opposés à la vaccination de leurs enfants risquent de perdre leurs allocations : « No Jab, No Pay ». Et, en Californie, il y a trois ans, les législateurs ont abrogé les exemptions de vaccins pour des raisons philosophiques ou religieuses. Arthur Caplan pense que ce type d'exemption devrait être abolie dans tous les états, il n'y a d'ailleurs aucune référence aux vaccins dans les textes religieux.

Et pourtant au Canada, l'Ontario qui autorise ce type d'exemptions voit leur nombre augmenter. « Une conduite parentale irresponsable mettant en péril le bien-être des enfants ne mérite pas d'accommodement social. » commente l'éthicien. « Tout enfant non vacciné nuit à un autre enfant et ses parents devraient être tenus comme civilement responsables », a-t-il ajouté. ■

(Source : National Post : 24.12.2018)

1. Néologisme désignant un expert en sciences humaines ou en biomédecine ayant acquis une formation spécifique pour traiter les questions de bioéthique.

# Dons & Abonnements



## Je soutiens l'UNADFI en faisant un don

40 €  60 €  75 €  150 €  Autre : .....€

A la réception des dons, l'UNADFI, association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1996, vous délivre un reçu fiscal conformément aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

- **Particuliers** votre don permet une **réduction d'impôt de 66 %** dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- **Entreprises** votre don permet une **réduction d'impôt de 60%** dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

## Je m'abonne à la revue Bulles de l'UNADFI

Abonnement de 1 an / 4 numéros  
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE	ETRANGER
25 Euros 48 Euros	30 Euros 50 Euros

Souscription à un abonnement : .....€  Renouvellement d'abonnement : .....€

## Je m'abonne et je soutiens la revue Bulles

Abonnement de 1 an / 4 numéros  
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE	ÉTRANGER
30 Euros 60 Euros	35 Euros 70 Euros

Souscription à un abonnement : .....€  Renouvellement d'abonnement : .....€

NOM - Prénom : .....

Adresse : .....

E-Mail : .....@.....

Ci-joint le versement de la somme de : ..... €

Date et signature :

Sommaire

du dernier numéro de  
**Bulles** (cliquer ici)

Versements par chèque bancaire ou mandat administratif à l'ordre de l'UNADFI.  
Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.  
Seule l'UNADFI est destinataire des informations et s'engage à ne pas les transmettre.

Document à remplir et à renvoyer à : **UNADFI** - 1, rue du Tarn - 78200 Buchelay